

APPEL DE PROPOSITIONS

Initiatives de renforcement des capacités pour les organismes communautaires et ethnoculturels soutenant les personnes nouvellement arrivées

DEADLINE: JANUARY 31, 2026



Le Projet équité financera des organismes communautaires et ethnoculturels à travers le Canada atlantique afin qu'ils deviennent plus solides, plus durables et qu'ils renforcent leur capacité à soutenir les personnes nouvellement arrivées.

Les organismes recevront un financement pouvant aller jusqu'à 21 mois pour des activités de renforcement des capacités, tout en bénéficiant de mentorat, de formations et d'occasions de réseautage. Ce projet donnera la priorité au financement de groupes dirigés par des personnes méritant l'équité, qui travaillent en collaboration et qui visent la durabilité.



Organismes admissibles

- Les organismes à but non lucratif (organismes enregistrés, sociétés ou organismes de bienfaisance)



Organismes non admissibles

- Les organismes qui sont ou ont été financés par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)
- Les organismes qui soutiennent les personnes nouvellement arrivées en dehors du Canada atlantique
- Les personnes individuelles
- Les entreprises et sociétés à but lucratif
- Les groupes dont le budget de fonctionnement est plus de 500 000 \$.

VOLET DE FINANCEMENT



Volet 1 — Croissance

75,000 \$ - 100,000 \$

Pour un organisme communautaire ou ethnoculturel qui souhaite renforcer sa capacité interne, par exemple en matière de gouvernance, de planification, de développement de fonds, d'évaluation, de leadership, de systèmes et de préparation à offrir des services aux personnes nouvellement arrivées, ainsi que d'élargissement de sa portée.



Volet 2 — Connexion

100,000 \$ - 140,000 \$

Pour des organismes qui souhaitent collaborer avec d'autres afin d'accroître l'impact collectif tout en élargissant leur propre capacité, par exemple, des plans de prestation conjointe de services, de partage de ressources et d'espaces qui renforcent la coordination et les efforts pour servir les personnes nouvellement arrivées.

Dans les deux volets, chaque demande doit provenir d'un organisme unique qui conclura un accord contractuel et sera responsable du respect des exigences de cet accord. Les organismes ne peuvent pas transférer des fonds à d'autres organismes.

Tous les volets seront accompagnés d'opportunités d'apprentissage facultatives dans le cadre du Projet équité pour les conseils d'administration, la gestion financière, le développement des fonds, le développement des ressources humaines et la prestation de services d'établissement. **Certaines opportunités de formation et de réseautage seront également offertes aux organismes qui ne seront pas sélectionnés pour recevoir un financement.**

EXEMPLES D'ACTIVITÉS ADMISSIBLES DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Ces fonds visent à renforcer la capacité organisationnelle, la durabilité organisationnelle et la capacité de prestation de services aux personnes nouvellement arrivées. Cela signifie consolider votre organisme afin qu'il puisse croître et maintenir ses activités. Cela peut inclure l'amélioration du leadership, de la planification et de la collaboration, ainsi que le développement des connaissances et des structures nécessaires pour offrir ou élargir des services destinés aux personnes nouvellement arrivées. Nous invitons les personnes candidates à proposer des projets qui intégreront une planification de la durabilité, afin que votre travail se poursuive bien au-delà de ce financement. Exemples d'activités :



Personnes

- Embaucher du personnel ou des consultants et consultantes pour soutenir des activités de renforcement des capacités au sein de votre organisme, comme l'amélioration de la gouvernance du conseil d'administration, l'élaboration d'un plan stratégique et/ou de durabilité, le développement des fonds, l'organisation de formations, les activités de marketing/médias pour accroître la portée, la réalisation d'analyses des besoins, ou encore la mise en place d'outils et de soutien pour développer des systèmes juridiques, financiers ou de conformité, etc.
- Embaucher du personnel pour le recrutement, la formation et la rétention des personnes bénévoles.



Durabilité

- Élaborer un plan stratégique et/ou de durabilité.
- Se renseigner sur la diversification des sources de financement et des revenus.
- Obtenir du soutien pour la planification financière ou l'élaboration de demandes de subvention (pour les services et activités de votre organisme).



Apprentissage

- Participer à des formations de perfectionnement professionnel non couvertes par le plan d'apprentissage d'ARAISA-CMNB (la formation d'ARAISA-CMNB comprend la formation du conseil d'administration, la gestion financière, le développement des fonds, la gestion des ressources humaines, la prestation de services financés par le gouvernement pour les personnes nouvellement arrivées, pour le personnel et les bénévoles).



Accroissement de la visibilité et de la portée

- Développer des sites Web, des médias sociaux ou des documents imprimés afin d'accroître votre présence dans la communauté.
- Mettre en place des systèmes de communication numérique (plateformes de messagerie d'équipe, partage de fichiers infonuagique, calendriers partagés, etc.).
- Faire de la sensibilisation et de l'engagement auprès de groupes de personnes nouvellement arrivées qui ont été moins bien desservies dans les régions (par exemple : personnes nouvellement arrivées en situation de handicap, personnes nouvellement arrivées 2ELGBTQIA+, groupes de personnes nouvellement arrivées en milieu rural).



Réseautage et collaboration

- Organiser des activités locales de réseautage ou d'apprentissage entre pairs et paires.
- Créer des ressources pouvant bénéficier à plusieurs groupes communautaires de base.
- Soutenir d'autres organismes communautaires afin qu'ils puissent apprendre des savoirs traditionnels (p. ex. modèles autochtones, afrocentriques, de soins communautaires collaboratifs).



Espaces partagés

- Bureau partagé, salle de réunion (location) ou espace collaboratif pour plusieurs groupes communautaires et/ou ethnoculturels (un plan de durabilité doit être prévu au-delà de ce financement).
- Équipement, logiciels ou abonnements pour soutenir la coordination.



Mesure de l'impact

- Développer des outils simples et culturellement appropriés pour le suivi et la production de rapports sur l'impact et les résultats.
- Évaluer les besoins et la manière dont votre organisme y répond.

COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE

- 1 Télécharger le formulaire de demande, le budget et l'outil d'évaluation des capacités ici (un seul document)
- 2 Remplir l'outil d'autoévaluation, qui prend de 20 à 40 minutes. Cet outil aidera chaque organisme à évaluer ses besoins et ses priorités de croissance, mais les résultats ne seront PAS évalués par le comité de sélection.

Les résultats permettront de :

 - Aider les personnes candidates à se concentrer sur les domaines où elles ont le plus besoin de soutien.
 - Fournir des suggestions adaptées d'activités financées admissibles ou d'occasions de formation que les organismes peuvent choisir.
- 3 Remplir le formulaire de demande et le formulaire de budget.
- 4 S'assurer d'avoir une copie numérique de vos plus récents états financiers (ils n'ont pas besoin d'être audités).
- 5 Soumettre votre document rempli (autoévaluation, demande et budget) et joindre vos plus récents états financiers par courriel à : equityequite@araisa.ca au plus tard le 31 janvier 2026.



Le processus ci-dessus est conçu pour les demandes écrites ; toutefois, des demandes orales peuvent être fournies lorsqu'une requête est envoyée par courriel à equityequite@araisa.ca au plus tard le **15 janvier 2026**.

PROCESSUS D'EXAMEN

Les demandes seront examinées par un comité impartial composé de personnes ayant une combinaison diversifiée d'expériences. Ces expériences peuvent inclure des parcours de vie, une approche anti-oppression, l'octroi de subventions, les finances, le développement économique, le renforcement des capacités organisationnelles et la prestation de services aux personnes nouvellement arrivées. Le comité attribuera une note selon les critères d'évaluation suivants :

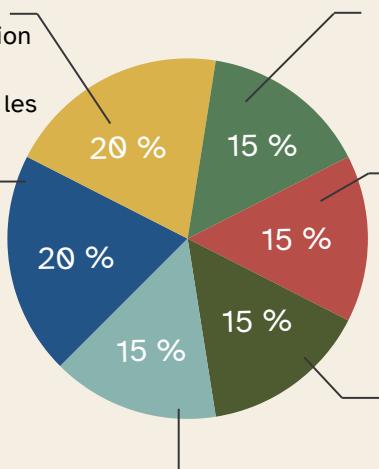
Alignement avec les objectifs de renforcement des capacités : La proposition soutient clairement le renforcement des capacités organisationnelles et s'aligne sur les domaines prioritaires.

Alignement budgétaire : La proposition et le budget sont cohérents, réalistes et alignés sur les objectifs du projet et les dépenses admissibles.

Durabilité
La proposition décrit comment l'organisme utilisera ce qu'il aura appris durant le projet pour renforcer ses activités futures, maintenir les résultats clés au-delà de la période de financement ou accroître sa préparation à de futures occasions.

Équilibre (considéré lors de la sélection)

La sélection finale comprendra un équilibre d'organismes représentant les quatre provinces, des organismes situés en milieu rural et dans des centres de tailles différentes, des organismes francophones et anglophones, ainsi que des organismes de petite et de grande taille. Les organismes dirigés par des personnes méritant l'équité seront priorisés. L'expression « personnes méritant l'équité » désigne des personnes et des communautés qui font face à des obstacles systémiques les empêchant de participer pleinement et d'avoir accès aux mêmes possibilités et ressources, en raison de formes de discrimination, de marginalisation ou d'exclusion historiques et actuelles.



Faisabilité et planification

Le plan de projet est réaliste, réalisable et clairement défini dans le délai de 21 mois.

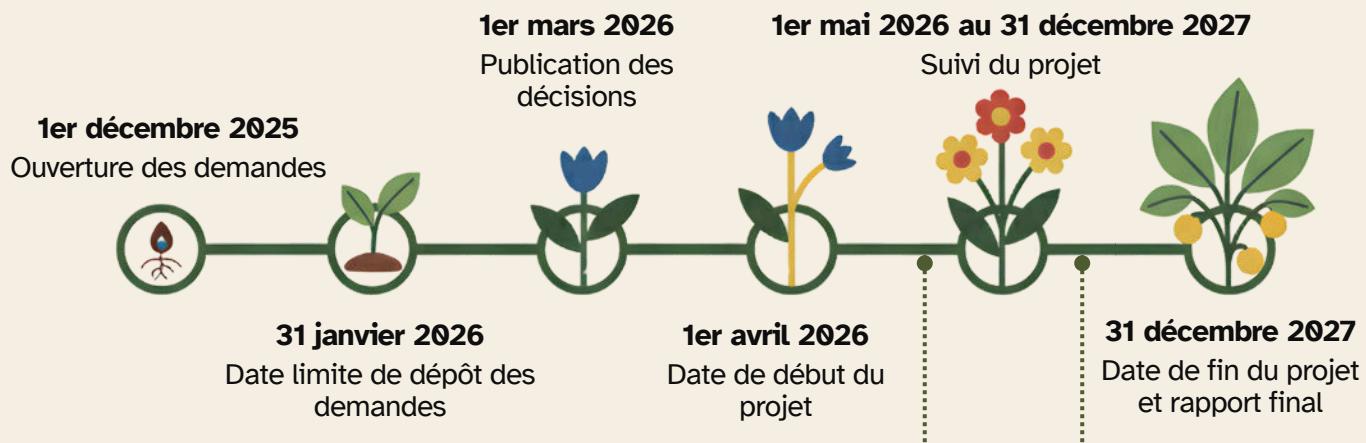
Collaboration et liens communautaires

L'organisme ou le partenariat travaille en collaboration et démontre de solides liens avec la communauté, les groupes communautaires de base et les parties prenantes pertinentes.

Apprentissage et amélioration

L'organisme démontre un engagement envers l'apprentissage, la réflexion et l'amélioration de ses pratiques, et explique clairement comment le financement l'aidera à passer à la prochaine étape de croissance ou à mieux servir les personnes nouvellement arrivées.

ÉCHÉANCIER



Mises à jour sur l'avancement et échanges d'apprentissage

- Participer à des cercles de partage mensuels avec d'autres organisations organismes communautaires, organisés par ARAISA/CMNB
- Les bénéficiaires partageront de courtes mises à jour sur l'avancement et soumettront les coûts associés.

SOUTIENS OPTIONNELS POUR LES PERSONNES CANDIDATES



1ER DÉCEMBRE

Lancement de l'appel de propositions et séance d'information



1ER AU 17 DÉCEMBRE

Séances de soutien en groupe pour permettre aux personnes candidates de parcourir ensemble les autoévaluations, de commencer à remplir les sections clés de l'évaluation, de réseauter avec d'autres organismes et de réfléchir à des activités potentielles de financement en matière d'équité avec d'autres groupes communautaires locaux.



8 ET 13 JANVIER

Séances virtuelles de questions-réponses en libre accès



Des questions ?

Veuillez consulter notre FAQ ou nous écrire à l'adresse suivante : equityequite@araisa.ca